



Document final de la RMS du 2022

Nous, Ministres et partenaires du partenariat Assainissement et eau pour tous (SWA), en tant que dirigeants et représentants de nos pays et de nos secteurs, nous sommes réunis pour la Réunion des ministres du secteur 2022 (RMS) les 18 et 19 mai 2022 à Djakarta pour identifier des actions pratiques destinées à mieux avancer et à accélérer les progrès en matière d'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous. Nous tenons à remercier chaleureusement le Gouvernement indonésien d'avoir accueilli cette réunion organisée conjointement par SWA et l'UNICEF.

À l'approche de l'échéance du Programme de développement durable à l'horizon 2030, nous souhaitons utiliser notre expérience en tant que représentants des secteurs de l'eau et de l'assainissement, de la santé, de l'environnement et des finances pour surmonter les difficultés et les incertitudes liées à la triple crise provoquée par la pandémie mondiale, par le ralentissement économique et par les changements climatiques en cours. Garantir l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène est une mesure essentielle pour faire évoluer cette « triple crise » vers une « triple victoire » : nous devons tirer parti de cette occasion pour mettre en place des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement durables et résilients aux changements climatiques afin de renforcer nos économies, de prévenir les prochaines pandémies et de limiter les retombées négatives des changements climatiques.

À l'issue de nos échanges, nous sommes convenus de la nécessité de prendre des mesures urgentes pour garantir :

- a) **Le leadership politique** au sein des différentes instances gouvernementales afin de hisser l'eau, l'assainissement et l'hygiène au rang des priorités dans les programmes nationaux, régionaux et mondiaux dans le cadre des efforts menés en faveur d'un développement socioéconomique global ;
- b) **Des réformes permettant de renforcer un environnement favorable** à la relance et à un accès plus large et amélioré à l'eau et à l'assainissement et qui favorise la résilience à long terme ainsi que l'attractivité et l'efficacité financières ;
- c) **Des méthodes innovantes pour mobiliser des ressources** permettant de couvrir les coûts liés à la pandémie, d'amorcer la reprise économique et de mettre en place une économie verte tout en soutenant l'augmentation des investissements dans l'eau et l'assainissement qui permettront de s'adapter aux changements climatiques et d'en limiter les effets ;
- d) **La redevabilité, pilier pour l'accélération et la durabilité des progrès**, à travers le renforcement de la collaboration, de la participation inclusive et de la résilience, notamment en partageant des informations et en veillant à la transparence pour satisfaire les engagements et les obligations.

Nous soutenons également les principales conclusions de la Réunion des ministres du secteur 2022 ainsi que les actions nécessaires pour atteindre nos objectifs communs :

1. Renforcer la priorité accordée à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène au sein des programmes nationaux, régionaux et mondiaux comme dans l'ensemble des secteurs.
L'eau, l'assainissement et l'hygiène sont en effet des éléments fondamentaux indispensables à la réalisation intégrale du Programme de développement durable.

Pour y parvenir, nous nous engageons à :

- a) Poursuivre sur des plateformes multipartites et intersectorielles les discussions lancées lors de la RMS pour dresser le bilan de nos progrès et engagements afin de consolider nos politiques, nos stratégies et nos plans à l'échelle nationale ;
- b) Identifier et conclure de nouveaux partenariats avec des acteurs et des institutions dont les mandats sont liés à l'eau, l'assainissement et l'hygiène ;
- c) Défendre l'eau, l'assainissement et l'hygiène et nouer le contact avec des décideurs aux plus hauts niveaux dans nos pays respectifs pour souligner l'importance de prioriser et de financer l'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'hygiène pour pouvoir atteindre l'intégralité des ODD ;
- d) Repérer et prioriser les groupes les plus vulnérables et marginalisés, et mener les réformes nécessaires pour mettre fin aux inégalités.
- e) Veiller à ce que la résilience climatique soit une priorité dans l'ensemble des politiques, plans et programmes relatifs à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène, et à ce que le programme EAH résilient au climat soit un élément central des plans d'adaptation nationaux.

2. Mettre en place des processus transparents et participatifs pour garantir un développement véritablement durable qui valorise la contribution de diverses voix et permet ainsi la réalisation de progrès au bénéfice de tous.

Pour y parvenir, nous nous engageons à :

- a) Instaurer des processus multipartites et à leur donner des moyens suffisants pour qu'ils aient un effet significatif sur les décisions et les politiques gouvernementales, en insistant particulièrement sur les groupes marginalisés et sous-représentés, y compris les jeunes ;
- b) Collaborer dans le cadre d'un processus de redevabilité mutuelle pour soutenir la transparence et la participation afin d'accélérer les progrès en faveur des promesses que nous avons faites au sujet des ODD en tant que gouvernements ou acteurs non gouvernementaux.

3. La réalisation des droits humains à l'eau et l'assainissement nécessite un environnement incitatif qui comprend des structures réglementaires, une gouvernance de qualité, des lois, des politiques et des stratégies appropriées ainsi que des dispositions institutionnelles pour leur planification, leur mise en œuvre, leur suivi et leur examen. Le secteur disposera ainsi des outils indispensables pour attirer des financements supplémentaires et pour maximiser la rentabilité des financements existants.

Pour y parvenir, nous nous engageons à :

- a) Mener les réformes nécessaires pour garantir les droits humains à l'eau et l'assainissement pour tous, en tout temps et en tout lieu ;
- b) Améliorer les performances du secteur pour attirer de nouveaux financements et utiliser les financements existants de façon efficace et efficiente ;
- c) Renforcer la priorité accordée dans les budgets nationaux à un secteur de l'eau et de l'assainissement résilient face aux changements climatiques et définir des stratégies de financement et des objectifs d'investissement qui soutiennent un accès à l'eau et à l'assainissement durable, géré en toute sécurité et résilient ;
- d) Présenter ces conclusions lors des principaux processus mondiaux organisés en 2022 et 2023, tels que la Conférence des parties (COP) 27, le G20, la Conférence de l'ONU sur l'eau de 2023 et la prochaine Réunion des ministres des finances (RMF) 2023 de SWA.

La présente réunion [marque également une étape importante dans le processus préparatoire](#) de la Conférence de l'ONU sur l'eau de 2023 qui aura lieu à New York du 22 au 24 mars 2023.

Conclusion

Alors qu'il nous reste huit ans pour atteindre les objectifs de développement durable, nous avons devant nous de nombreuses occasions d'accélérer les progrès en faveur de la réalisation de l'ODD 6 sur l'accès universel à l'eau et à l'assainissement. L'expérience et les échanges issus de cette Réunion des ministres du secteur ont montré que différentes solutions réalistes s'offrent à nous pour tenir nos engagements. L'accès universel à l'eau et à l'assainissement est une avancée qui ouvrira de formidables possibilités pour l'ensemble des ODD. Même si nous sommes conscients des difficultés qui existent dans de nombreux endroits et des revers que nous avons subis, nous sommes convaincus que les ODD sont à portée de main si nous abordons les huit années à venir avec un leadership solide, des réformes fortes pour le secteur et davantage d'efforts et d'investissements. Nous continuerons de travailler ensemble et nous nous engageons à intensifier l'action collective pour préparer un avenir meilleur garantissant l'assainissement et l'eau pour tous, en tout temps et en tout lieu.